

Propositions stratégiques de l'équipe opérationnelle

Les salariés de l'association et des membres du Conseil d'administration proposent leur point de vue sur le futur de la stratégie de l'association.

I) Cadre européen

Avec le Green Deal, il apparaît nécessaire de poursuivre et d'amplifier notre plaidoyer au niveau européen.

A) **La recapitalisation de la BEI** (prolongement du plaidoyer sur la Banque européenne du climat et de la biodiversité du Pacte Finance-Climat).

Cette recapitalisation a été discutée cet été par les Etats membres dans le cadre du plan de relance. Un 1^{er} chiffre de 10 Mds€ a été avancé et faisait même partie des « draft conclusions » du Conseil (cette proposition est formulée par la France depuis novembre 2019). Mais il n'y a pas eu d'accord finalement, juste une mention du fait que les Etats membres allaient explorer dans le futur cette idée de recapitalisation.

En fait, c'est toujours sur la table, mais les Etats membres sont divisés. Certains la veulent, d'autres pas. Parmi ceux qui la veulent, certains (la France notamment) souhaitent que cette recapitalisation soit liée à des prêts climat, quand d'autres (l'Italie par exemple) ne le souhaitent pas. Les choses devraient être discutées plus en avant en 2021, et la situation se décanter.

Ces informations nous ont été communiquées par Xavier Sol, directeur de **Counter Balance**, avec qui nous sommes en relation. La recapitalisation de la BEI, à notre connaissance, n'est pas un axe de plaidoyer de Counter Balance.

B) **Les ressources propres de l'Union européenne** (prolongement du plaidoyer sur le Fonds européen climat et biodiversité du Pacte Finance-Climat). Sont dans les tuyaux :

- Une **taxe numérique** (sur les GAFAs). Voici le calendrier fixé : « Compte tenu des développements au niveau international, la Commission accélérera ses travaux sur la présentation des propositions nécessaires en vue de la mise en place d'une redevance numérique au sein de l'Union et présentera une proposition d'acte de base dès que possible et au plus tard en juin 2021. Elle proposera, sur cette base, que les recettes provenant de la redevance numérique deviennent une ressource propre en janvier 2023 au plus tard. » ;
- Une **taxe sur les transactions financières**. Le paquet « ressources propres » négocié entre les représentants du Parlement et la présidence allemande a été validé par le Conseil des 10 et 11 décembre. Il stipule : « Les travaux concernant la taxe sur les transactions financières dans le cadre de la coopération renforcée [c'est moi qui souligne] sont en cours, l'objectif étant d'y mettre la dernière main d'ici la fin de 2022. En cas d'accord sur cette taxe sur les transactions financières, la Commission présentera une proposition visant à transférer les recettes de cette taxe au budget de l'UE en tant que ressource propre. » **Pierre Larrourou** fait de l'adoption d'une TTF ambitieuse par un groupe restreint de pays [dans la lignée de ce qui avait été

envisagé dans notre traité pour la contribution climat des entreprises] son cheval de bataille. Il tente de poser les bases d'une action commune sur le sujet avec plusieurs associations (dont Agir pour le climat) : notamment les jeunes pour le climat (Adelaïde Charlier, Camille Etienne, etc.), mais aussi France Nature Environnement, One, des élus locaux.

- Un **système d'échange de quotas d'émission**, à partir de 2023 ;
- Un **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** (ce qu'on appelait la « taxe verte aux frontières »), lui aussi prévu en 2023. L'**Institut Jacques Delors**, dont Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC, est président émérite, a produit des analyses sur le sujet. Nous avons quelques liens avec l'Institut Delors.

C) La rénovation thermique des bâtiments en Europe

En octobre, la Commission a présenté l'une des principales initiatives de son Green Deal, la Renovation Wave. Elle fixe pour objectif de doubler - a minima - les rénovations thermiques des bâtiments en Europe d'ici 2030 tout en améliorant leurs performances. Comment fait-on pour massifier le volume et la qualité des rénovations ? C'est l'objet du travail mené avec Benoît Lebot et François Moisan qui donnera lieu à un Webinaire au cours du 1^{er} trimestre 2021. Les échanges qu'on a, dans ce cadre, avec Olivier Sidler de négaWatt et Nicolas Dufrêne de l'Institut Rousseau peuvent aussi servir une campagne nationale.

D) La politique monétaire

Dans le cadre de la révision stratégique de la BCE, qui devait aboutir à cette rentrée, mais qui a été repoussée de plusieurs mois en raison de la crise actuelle, les propositions pour verdir l'action de la BCE foisonnent. Citons celles de Jézabel Couppey-Soubeyran et de l'Institut Veblen, de Laurence Scialom et Baptiste Bridonneau, de Grégory Claeys (Bruegel), d'Eric Monnet (Ecole d'économie de Paris/EHESS), d'Alain Grandjean et Nicolas Dufrêne. Mais le débat reste ouvert notamment par la critique que leur oppose Henri Sterdyniak.

E) La finance climat

Elle concerne les institutions financières privées, mais revêt une dimension « politique publique ». On peut pointer 2 sujets :

- Le **reporting extra-financier des entreprises**. En juin, la Commission a chargé l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) de réfléchir à un référentiel de déclarations extra-financières (environnementales, sociales et de gouvernance) commun pour les entreprises. Une proposition de révision de la directive sur le reporting extra-financier de 2014 est attendue à la fin du 1^{er} trimestre 2021. L'enjeu est d'établir un standard harmonisé qui permettra notamment aux investisseurs d'évaluer l'impact de leurs placements ;
- La proposition d'une **structure publique de défaisance** pour permettre aux banques de faire face au risque de transition.

II) Cadre français

A) Le verdissement de la CDC/BPI

Le verdissement des banques publiques d'investissement, qui passent complètement sous les radars, pourrait constituer un nouvel axe de plaidoyer, d'autant que la BEI, elle, a bougé.

Ce qu'on a fait pour une Banque européenne du climat et de la biodiversité (qui n'existe pas, en tout cas en termes de volumes), on peut essayer de le faire au niveau national.

B) La rénovation thermique des bâtiments dans la loi climat

Emmanuel Macron a annoncé devant la Convention citoyenne pour le climat qu'un travail de trois mois sera lancé début 2021, dans le cadre des débats sur le projet de loi climat, sur la question du financement des rénovations globales de toutes les passoires thermiques d'ici à 2030. Les tiers-financeurs (Caisse des dépôts, banques, assurances, acteurs de l'énergie) financeraient en partie et porteraient ces opérations. « *Les remboursements seraient égaux à l'économie d'énergie réalisée* », a-t-il précisé, évoquant probablement les gains sur la facture post-rénovation. « *Nous devons penser ce mécanisme avant d'aller vers des mesures coercitives* », a assuré Emmanuel Macron. Si une solution « innovante » n'était pas trouvée début 2021, le Président s'engage à instaurer une clause de revoyure avec la CCC. « *On vous doit un retour* » à ce sujet, a-t-il conclu.

C) La création d'une épargne réglementée fléchée vers des projets de transition écologique.

Le sujet fait son chemin. En 2020, l'épargne des français s'élève à près de 5 500 milliards d'euros. 770 milliards sont déposés sur les comptes réglementés (livret A, livret développement durable et solidaire...). Les 60% gérés par la CDC servent au financement du logement social et des collectivités locales. Les 40 autres le sont par les banques collectrices. La loi Pacte de 2019 les oblige à flécher 80 % de ce montant au financement des PME et seulement 10 % à la lutte contre le réchauffement climatique.

La plus grande part de l'épargne se trouve dans les fonds d'assurance-vie et ne relève pas de l'épargne réglementée.

Il y a là un vaste chantier à conduire pour que cette manne participe à la transition climatique.

D) L'interpellation des candidats aux élections régionales et présidentielle

Comme nous l'avons fait pour les élections au parlement européen, nous proposons d'interpeller les candidats à ces deux échéances sur leurs engagements dans le financement de la transition climatique.